

RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2015

En milliers de francs CFA

Indicateurs	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	Variation	
				valeur	%
Chiffre d'affaires net	42 637 285	51 708 206	99 611 216	-9 070 922	-18%
Résultat d'exploitation	-627 123	-2 421 791	-2 747 550	1 794 669	-74%
Résultat financier	-1 084 147	-260 911	-784 332	-823 237	316%
Résultat des activités ordinaires	-1 711 270	-2 682 702	-3 531 882	971 432	-36%
Impôt sur le résultat	-35 000	-35 000	-35 000	0	0%
Résultat net	-1 764 338	-3 039 618	-3 799 454	1 275 280	-42%

Le chiffre d'affaires s'élève à 42.637 millions de francs CFA à fin juin 2015, soit une baisse de 9.071 millions de francs CFA par rapport à celui de juin 2014 (soit -18%). Cette diminution résulte principalement de l'effet baisse du cours SICOM sur le prix moyen de vente, les volumes de ventes ayant légèrement progressé en 2015 comparés à ceux de 2014.

Le résultat d'exploitation sur le premier semestre 2015 de -627 millions de francs CFA enregistre une hausse de 1.795 millions de francs CFA par rapport à celui de juin 2014. Cette hausse est la conséquence de la politique de réduction des coûts initiée par la Direction Générale de la SAPH depuis 2014 pour faire face à la chute drastique des cours internationaux du caoutchouc.

Malgré la tendance baissière des cours du caoutchouc sur le marché international observée depuis le début du second semestre 2015 le résultat de l'exercice 2015 devrait être meilleur que celui de 2014 grâce à un niveau d'activité supérieur et à la poursuite de notre politique de réduction de coûts.

Les données présentées ne tiennent pas compte de l'impact éventuel de l'application du règlement n°05/CM/UEMOA du 28 juin 2013 portant réforme du SYSCOA. Toutefois, la SAPH et le Groupe SIFCA s'organisent afin d'adopter le SYSCOA révisé pour la publication des comptes annuels.

Ce rapport d'activité a fait l'objet d'une attestation délivrée par les Commissaires aux Comptes au terme d'un examen limité des comptes au 30 juin 2015.

**Société Africaine de Plantations d'Hévéas
(SAPH)**

01 BP 1322
ABIDJAN 01

Attestation des Commissaires aux Comptes

Situation Semestrielle au 30 juin 2015

MAZARS Côte d'Ivoire

PricewaterhouseCoopers

Société Africaine de
Plantations d'Hévéas
(SAPH)

Situation semestrielle au
30 juin 2015

Attestation des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes et en application des dispositions prévues à l'article 849 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique du Traité de l'OHADA, nous vous présentons notre attestation sur le tableau d'activités et de résultat, et le rapport d'activité de la Société Africaine de Plantations d'Hévéas, pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2015.

Ces documents ont été établis par la Direction de la société. Il nous appartient, sur la base de nos vérifications, d'en attester la sincérité.

La vérification des informations contenues dans ces documents a été effectuée selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance moins élevée que celle résultant d'un audit. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques, et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires, et à en apprécier la sincérité.

La société n'a pas appliqué le nouveau référentiel comptable SYSCOA révisé entré en application le 1^{er} janvier 2015. Les données comptables de la situation intermédiaire au 30 juin 2015 pourraient être différentes si elles avaient été établies selon les règles de ce référentiel comptable.

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence du point évoqué ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité des informations données dans le tableau d'activités et de résultat ainsi que le rapport d'activité couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2015.

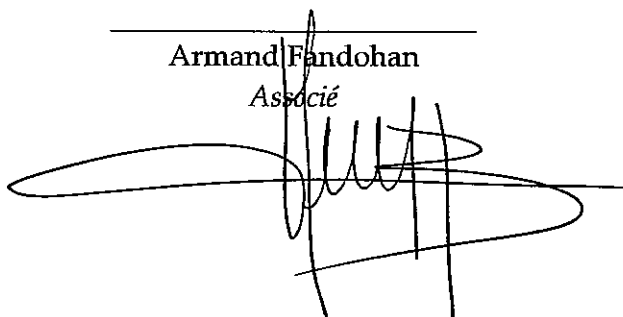
Abidjan, le 5 octobre 2015

Les Commissaires aux Comptes

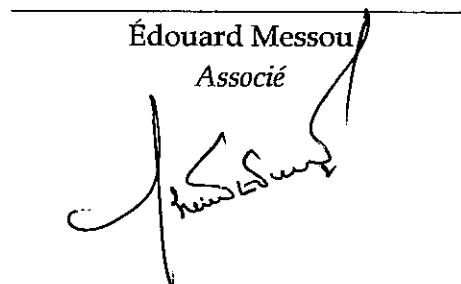
MAZARS Côte d'Ivoire

PricewaterhouseCoopers

Armand Fandohan
Associé

A large, stylized handwritten signature in black ink, featuring a prominent horizontal loop and several vertical strokes.

Édouard Messou
Associé

A handwritten signature in black ink, consisting of a cursive 'E' followed by a series of loops and a final vertical stroke.